

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	14	15

Séance du 25 Octobre 2022 à 19h30.

Les membres du Conseil Municipal d'Asnans-Beauvoisin, convoqués conformément à la loi se sont réunis à la mairie d'Asnans- Beauvoisin, en réunion ordinaire, sous la présidence du Maire, Mr Éric FLUCHON.

Membres présents : Mr FLUCHON Éric, Mme FLAIVE Nathalie, Mr Jacques GROS, Mr CHEVRIAU Jean-Louis, Mr GUYOTY Serge, Mr GRAS Alain, Mr MOTTARD Philippe, Mr SCORTEGAGNA Cyrille, Mme PICARD Sylviane, Mr BARRAUX Nicolas, Mr PEREIRA Christophe, Mme HENGUELY Sylvanie, Mme Céline DELAITRE, Mme PILARD Christelle.

Excusée : Mr PRAVAZ Cédric, donne pouvoir à Mr PEREIRA Christophe,

Mme PILARD Christelle est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation :

17.10.2022

Date d'affichage :

17.10.2022

Objet de la délibération :

Travaux voirie

Le Conseil Municipal :

PREND connaissance de la décision de la commission concernant le chemin Joly et du devis de l'entreprise TP Bornier pour la somme de 1520 € HT et de la somme de 936 € HT pour le chemin de Vornes

DECIDE à l'unanimité de valider lesdits devis.

DECIDE d'effectuer les fossés de part et d'autre du chemin JOLY

DECIDE à l'unanimité de valider le devis d'un montant de 93 euros HT de l'heure pour l'entretien de fossés par l'entreprise TP BORNIER

AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant

Le Maire

Éric FLUCHON
Signature et
cachet

Le secrétaire
de séance

Christelle
PILARD



NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	14	15

Séance du 25 Octobre 2022 à 19h30.

Les membres du Conseil Municipal d'Asnans-Beauvoisin, convoqués conformément à la loi se sont réunis à la mairie d'Asnans- Beauvoisin, en réunion ordinaire, sous la présidence du Maire, Mr Éric FLUCHON.

Membres présents : Mr FLUCHON Éric, Mme FLAIVE Nathalie, Mr Jacques GROS, Mr CHEVRIAU Jean-Louis, Mr GUYOTY Serge, Mr GRAS Alain, Mr MOTTARD Philippe, Mr SCORTEGAGNA Cyrille, Mme PICARD Sylviane, Mr BARRAUX Nicolas, Mr PEREIRA Christophe, Mme HENGUELY Sylvanie, Mme Céline DELAITRE, Mme PILARD Christelle.

Excusée : Mr PRAVAZ Cédric, donne pouvoir à Mr PEREIRA Christophe,

Mme PILARD Christelle est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

PREND connaissance des statuts de l'association des élus du canton de Tavaux.

Dans le terme des élus, comprendre : maire, maire délégué, maire adjoint et conseiller départementaux

DECIDE à l'unanimité de valider les statuts de l'association des élus du canton de Tavaux

AUTORISE Mr le maire à signer tout document s'y rattachant

Objet de la délibération :

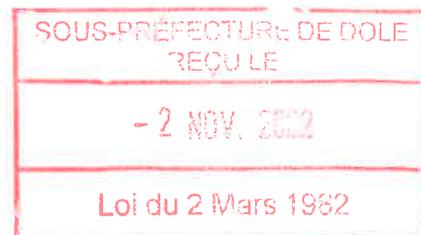
Validation élus du canton de Tavaux

Le Maire

Éric FLUCHON
Signature et
cachet

Le secrétaire
de séance

Christelle
PILARD



NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	14	15

Séance du 25 Octobre 2022 à 19h30.

Les membres du Conseil Municipal d'Asnans-Beauvoisin, convoqués conformément à la loi se sont réunis à la mairie d'Asnans-Beauvoisin, en réunion ordinaire, sous la présidence du Maire, Mr Éric FLUCHON.

Membres présents : Mr FLUCHON Éric, Mme FLAIVE Nathalie, Mr Jacques GROS, Mr CHEVRIAU Jean-Louis, Mr GUYOTY Serge, Mr GRAS Alain, Mr MOTTARD Philippe, Mr SCORTEGAGNA Cyrille, Mme PICARD Sylviane, Mr BARRAUX Nicolas, Mr PEREIRA Christophe, Mme HENGUELY Sylvanie, Mme Céline DELAITRE, Mme PILARD Christelle.

Excusée : Mr PRAVAZ Cédric, donne pouvoir à Mr PEREIRA Christophe,

Mme PILARD Christelle est nommée secrétaire de séance.

Dans le cadre de sa délégation de signature, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dépenses et devis suivantes :

Validation de la facture de l'entreprise TISSERAND, pour l'achat d'une autolaveuse, la précédente n'étant plus en état de marche, pour la somme de 2 454.50 € HT ;

Validation du devis de l'entreprise FERRAROLI pour le nettoyage de la toiture du gymnase pour la somme de 2 814.75 € HT ;

Validation du devis de l'entreprise XEFI pour le changement du clavier défectueux de la secrétaire et le changement de l'ordinateur de l'adjoint d'animation pour la somme totale de 1 046.82 € HT.

Le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité les factures et devis et AUTORISE Mr le Maire à signer tout document s'y rattachant.

Date de la convocation :

17.10.2022

Date d'affichage :

17.10.2022

Objet de la délibération :

Délégations de signatures

Le Maire

Eric FLUCHON
Signature et cachet

Le secrétaire de séance

Christelle PILARD



NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	14	15

Séance du 25 Octobre 2022 à 19h30.

Les membres du Conseil Municipal d'Asnans-Beauvoisin, convoqués conformément à la loi se sont réunis à la mairie d'Asnans- Beauvoisin, en réunion ordinaire, sous la présidence du Maire, Mr Éric FLUCHON.

Membres présents : Mr FLUCHON Éric, Mme FLAIVE Nathalie, Mr Jacques GROS, Mr CHEVRIAU Jean-Louis, Mr GUYOTY Serge, Mr GRAS Alain, Mr MOTTARD Philippe, Mr SCORTEGAGNA Cyrille, Mme PICARD Sylviane, Mr BARRAUX Nicolas, Mr PEREIRA Christophe, Mme HENGUELY Sylvanie, Mme Céline DELAITRE, Mme PILARD Christelle.

Excusée : Mr PRAVAZ Cédric, donne pouvoir à Mr PEREIRA Christophe,

Mme PILARD Christelle est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

PREND connaissance de la nécessité de changer les deux vantaux de la porte de l'église

PREND connaissance du devis de l'entreprise Xavier MEUGIN, menuiserie ébénisterie, pour la somme de 6770 HT et du devis de l'entreprise Etienne JACQUOT, menuisier ébéniste, pour la somme de 5269.50€ HT

DECIDE de valider le devis de l'entreprise Etienne JACQUOT pour la somme de 5269.50 euros HT

DIT que 30% de la somme sera imputé à la commune de Gatey et 70% pour la commune d'Asnans-Beauvoisin.

AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

Objet de la délibération :

Changement porte d'entrée de l'église

Le Maire

Éric FLUCHON
Signature et cachet

Le secrétaire de séance

Christelle PILARD



NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	14	15

Séance du 25 Octobre 2022 à 19h30.

Les membres du Conseil Municipal d'Asnans-Beauvoisin, convoqués conformément à la loi se sont réunis à la mairie d'Asnans- Beauvoisin, en réunion ordinaire, sous la présidence du Maire, Mr Éric FLUCHON.

Membres présents : Mr FLUCHON Éric, Mme FLAIVE Nathalie, Mr Jacques GROS, Mr CHEVRIAU Jean-Louis, Mr GUYOTY Serge, Mr GRAS Alain, Mr MOTTARD Philippe, Mr SCORTEGAGNA Cyrille, Mme PICARD Sylviane, Mr BARRAUX Nicolas, Mr PEREIRA Christophe, Mme HENGUELY Sylvanie, Mme Céline DELAITRE, Mme PILARD Christelle.

Excusée : Mr PRAVAZ Cédric, donne pouvoir à Mr PEREIRA Christophe,

Mme PILARD Christelle est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal :

PREND connaissance de la demande d'aide aux financements d'un séjour multi-neige aux Maisons de Mont d'Or Lacs, pour deux classes de l'école maternelle de Chaussin pour La somme de 7450 HT,

VALIDE à l'unanimité la demande de participation,

VALIDE la participation de la commune pour la somme de 1000 €,

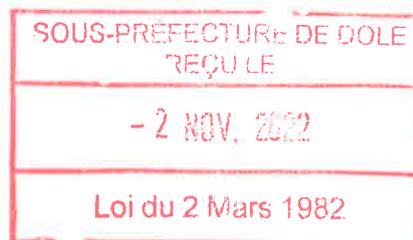
AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

Objet de la délibération :

Sortie Scolaire

Le Maire

Éric FLUCHON
39120
Signature et
cachet



Le secrétaire
de séance


Christelle
PILARD